

nieuse (1). Quant aux Mémoires qu'il a disséminés dans différents recueils, il serait trop long de les compter : tous se distinguent par une grande puissance d'invention, par cette profondeur de vues, par ce mérite de *trouveur* qui caractérisait M. Ampère.

La science ne le détourna jamais des voies de la religion ; au contraire, elle affermissait chez lui ses pieuses convictions, et c'est en chrétien qu'il a terminé cette noble carrière entièrement consacré au travail, à la vertu, à la science. C'est après avoir rempli tous les devoirs de la religion, qu'il s'est endormi dans le sein du Seigneur.

Les obsèques de M. Ampère ont eu lieu samedi soir, 11 juin, avec la pompe due à son rang. Voici le discours prononcé par M. Matter, inspecteur-général de l'Université, sur le cercueil du savant que la France vient de perdre.

« Messieurs,

« Nous rendons les derniers honneurs à M. Marie-André Ampère, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, professeur au collège de France, et inspecteur-général de l'instruction publique, une des gloires du pays.

« Rendre les derniers honneurs à un homme que deux cents lieues séparent de sa famille, est un devoir encore plus douloureux pour un collègue que pour tout autre, et s'il s'agissait ici de payer à l'illustre savant, que les siens ont si récemment confié à mon amitié, tout le tribut d'éloges qui est dû à ses brillants travaux, cette tâche serait bien au-dessus des forces d'un voyageur fatigué, qui met à peine le pied sur le sol de cette cité (2).

« Mais vous ne me demandez pas de l'accomplir, et je n'entreprends pas de faire apprécier une perte qui vous

(1) Nous en rendrons un compte détaillé dans notre prochaine livraison. M. Chelles, archiviste de la Préfecture du Rhône, s'est chargé de cet hommage à la mémoire de M. Ampère.

(2) M. Matter, averti par M. le proviseur, venait d'arriver à Marseille.